MAGNY-LES-HAMEAUX

© L. Glandon

AGENDA | 13

© Sauvaje

PORTRAIT | 17

© E. Le Goff

VIE LOCALE | 18

Magnymag'

N° 216 - mai 2019

Bulletin municipal

Zéro phyto, oui c'est possible !

| 06-12

© E. Le Goff

Suivez-nous sur :

www.magny-les-hameaux.fr | MagnylesHameaux | villemagny78 | Ville de Magny-les-Hameaux | Magny-les-Hameaux | Magny les Hameaux

Sommaire

4 En images

13 Agenda
Vos rendez-vous

17 Portrait
Moi, brebis Solognote

18 Vie locale
La passion du jardin

19 Éducation

© E. Le Goff

6 | 12 Dossier
Zéro phyto, oui c'est possible !

20 Culture
J'habite à Magny-les-Hameaux

22 Mémoire de Magny
Le Panier des Hameaux

23 À votre écoute

26 Bloc-notes

27 Travaux

La photo du mois

© E. Le Goff

Grand nettoyage de printemps
Samedi 30 mars, vous étiez une centaine d'habitants volontaires à participer au nettoyage de printemps organisé par la Ville, en partenariat avec le Parc naturel, l'ONF et SQY.

Magnymag'
Bulletin municipal n° 216 • mai 2019 • 1, place Pierre Bérégovoy BP 33 78114 Magny-les-Hameaux • 01 39 44 71 71 • Directeur de la publication : Bertrand Houillon • Rédactrice en chef : Élisabeth Le Goff • Comité de relecture : Dominique Berthelard, Brigitte Bouchet, Frédérique Dulac, Laurence Guilbot, Tristan Jacques, Thérèse Malem, Christine Mercier, Henri Omessa, Alain Rapharin, Marie-Pierre Striolo • Photographies : Arthur Desré, Laurence Guilbot, Christian Lauté, Élisabeth Le Goff. • Conception : scoop communication • Réalisation : Cithéa. • Dépôt légal : avril 2019 • Tirage : 4 700 exemplaires • Impression : Alliance Partenaires graphiques

Édito

© L. Guilbot

Remise du permis Internet aux écoliers à l'occasion du week-end citoyen organisé par la Ville du 12 au 14 avril.

La jeunesse est le cœur battant de notre commune

Avec près de 1 200 enfants scolarisés en maternelle et en élémentaire, 500 collégiens et quatre-vingt dix petits accueillis au sein de notre service municipal de la petite enfance, Magny-les-Hameaux est particulièrement jeune. C'est l'une des priorités de notre action municipale, et notre premier poste de dépenses dans le budget municipal.

Une attention particulière est portée sur l'entretien de nos équipements (crèches, écoles, accueils de loisirs), que nous adaptons en fonction des besoins. Parmi toutes nos actions, la restauration scolaire est un axe important d'éducation : plus de 50 % bio, un accompagnement pour découvrir les goûts, un suivi de la qualité et des menus choisis en partenariat avec les parents volontaires, des initiatives pour lutter contre le gaspillage et diminuer les déchets… Nous allons amplifier le mouvement dans le cadre du prochain marché de restauration scolaire, dont le cahier des charges a été construit avec les parents.

Magny-les-Hameaux est une grande famille : la jeunesse en est le cœur !

L'éducation populaire est un complément formidable à l'éducation nationale. Tout au long de l'année, nos services municipaux de l'enfance, de la jeunesse, des sports et de la culture développent différentes actions en ce sens : ateliers, événements, spectacles, stage BAFA, accompagnement au CV, sorties, classes découvertes, rencontres en lien avec les enseignants sur le temps scolaire, et avec les parents en dehors du temps scolaire…

Je veux également souligner le succès des dispositifs, maintenant ancrés dans la vie des jeunes de notre commune, que nous avons créés pour faciliter leur insertion : le PALM, le PAsseport Loisirs Magnycois qui permet à tous les enfants, quels que soient les revenus de leur famille, de pratiquer une activité sportive, de loisirs et/ou culturelle au sein des associations locales ; et le Déclic Jeune qui accompagne financièrement des jeunes dans la réalisation de leurs projets (solidaires, culturels, loisirs).

Nous sommes en réflexion permanente pour accompagner au mieux les jeunes Magnycoises et Magnycois et leur apporter les meilleures conditions de vie, en tenant compte de la diversité des situations familiales. N'hésitez jamais à y participer, enfants, jeunes, parents, car c'est un travail collectif !

Bertrand Houillon

Votre Maire sur les réseaux sociaux :
Bertrand Houillon / @BHouillon

> Allô, M. le Maire
Mardi 14 mai
18 h 30 à 19 h 30
01 39 44 71 38

> Permanences d'élus
Samedis 11, 18 et 25 mai
entre 9 h et 12 h
à l'Hôtel de Ville

> Conseil municipal
Lundi 20 mai
20 h 30
salle du Conseil municipal

© L. Guilbot

Un week-end citoyen...

Plus tard, je serai pompier ! Le jeune Charlie a eu la chance de pouvoir endosser l'uniforme ce samedi 13 avril, lors du week-end citoyen organisé par la Ville du vendredi 12 au dimanche 14 avril.

© L. Guilbot

© L. Guilbot

... et urbain !

Conférence sur les dangers des écrans, remise du permis piéton, démonstration de relevés d'empreintes, initiation aux premiers secours, shows chorégraphiques, « battle » solidaire (concours de danse hip-hop et dons de 152 kg de denrées alimentaires pour Les Restos du Cœur)... Le week-end a été riche en émotions !

© L. Guilbot

Grand nettoyage de printemps

Une trottinette, un barbecue, des centaines de canettes, un extincteur... Voici quelques objets insolites que les habitants ont ramassés dans les bois et les bosquets de la commune, lors du nettoyage de printemps du samedi 30 mars dernier organisé par par la Ville, en partenariat avec le Parc naturel, l'ONF et SQY. Merci à la centaine de bénévoles venus prêter main forte !

Je sors de ma bulle

C'est le titre de la chanson écrite par la classe de 5e4 du collège Albert Einstein, interprétée « en live » le dimanche 7 avril, sur la scène de la Maison de l'environnement, lors du concert de Morgane Imbeaud. Le festival À Tout Bout de Chant 2019 se clôturait en beauté !

© L. Guilbot

© A. Desré

Practice de golf sur Chevincourt

Lundi 15 et mardi 16 avril, près de 200 Magnycois en CM1 et CM2 ont appris à jouer au golf sur la plaine de Chevincourt, encadrés par un professionnel et quatre bénévoles de l'ASMB Golf. Une initiative de SQY en partenariat avec l'Éducation nationale, la fédération française de golf et le service des sports de la ville.

Vingt-cinq ans de belles couleurs !

Pour sa 25e édition, le salon des peintres organisé par la MJC Mérantaise n'a pas failli à sa réputation avec de magnifiques toiles en exposition, à la Maison des Bonheur.

© L. Guilbot

Suivez nous sur :

www.magny-les-hameaux.fr rubrique actualités/arrêt sur images | MagnylesHameaux | villemagny78 | Ville de Magny-les-Hameaux | Magny-les-Hameaux

© services techniques

© E. Le Goff

© E. Le Goff

Zéro phyto, oui c'est possible !

© L. Guilbot

© L. Guilbot

© E. Le Goff

© E. Le Goff

© L. Guilbot

© E. Le Goff

© E. Le Goff

Les pesticides ont longtemps été *« l'ami du jardinier »*. Aujourd'hui, c'est fini ! Depuis janvier, les particuliers n'ont plus le droit d'utiliser des produits phytosanitaires pour désherber leur jardin ou lutter contre les limaces. Une bonne nouvelle pour la planète : ils étaient toxiques pour l'homme et les écosystèmes. Les bidons chimiques déposés à la déchetterie, c'est le retour gagnant de la binette et des méthodes de jardinage alternatives, respectueuses de la biodiversité.

Certains s'y sont mis avant l'heure : c'est le cas de Magny-les-Hameaux qui a changé ses habitudes en réduisant l'usage des produits phytosanitaires dès 2008 pour totalement les supprimer en 2012, soit cinq ans avant l'obligation légale pour les collectivités ! Aujourd'hui, chacun d'entre nous a un rôle à jouer dans la reconquête de la biodiversité en ville. Encore faut-il savoir comment faire. Exemples à suivre.

Magny-les-Hameaux, « terre saine »

En mars dernier, la commune a reçu le label national « Terre saine, communes sans pesticides » qui récompense les communes exemplaires dans la gestion de leurs espaces verts. Seules 5,6 % l'ont obtenu en région Île-de-France.

Magny-les-Hameaux a relevé le défi de la transition écologique bien avant l'obligation légale, y compris pour l'entretien des cimetières et des terrains de sport pourtant dispensés par la loi. Au-delà du nécessaire respect de la règlementation, l'arrêt total des pesticides lui a permis d'expérimenter de nouvelles solutions pour entretenir ses espaces verts, des alternatives plus proches de la nature et plus respectueuses de l'environnement. De fait, cela lui permet d'agir sur la santé de son territoire, de ses habitants mais aussi sur l'environnement, la biodiversité, la qualité de l'air, de l'eau et de ses sols.

Être favorable à la biodiversité, ce n'est pas seulement planter de jolies fleurs pour regarder voler les papillons. C'est prendre conscience que l'être humain fait partie d'un tout, qui interagit avec toutes les autres formes de vie sur terre (micro-organismes, insectes, plantes, champignons, animaux, humains). Favoriser la biodiversité en ville est un véritable enjeu dont dépend notre bien-vivre à tous.

Un autre regard sur le paysage

C'est pourquoi certains de vos espaces verts communaux sont aujourd'hui transformés en prairies fleuries (pour protéger la faune), que les plantations de vivaces (plus économes en eau et en déchets verts) sont préférées aux annuelles, que les tontes sont pratiquées en « mulching » et différenciées en fonction des usages (pas de ramassage produisant ainsi un engrais naturel), que l'éclairage public est éteint dans certaines rues (la pollution lumineuse est responsable de la mort de nombreuses espèces), que les végétaux sont broyés afin d'être réutilisés en paillage (réduction d'apport en eau et limitation des mauvaises herbes), que des moutons paissent sur des terrains communaux (éco pâturage)… Des gestes « verts », à la fois bons pour la commune et l'environnement, que la Ville a initiés dès 2008 pour favoriser la biodiversité. C'est une démarche durable de longue haleine, dont les effets se mesurent pas à pas. Elle implique, pour les habitants, de poser un nouveau regard sur les paysages, en tolérant l'herbe qui pousse en certains lieux par exemple ; et pour les agents, une nouvelle façon de travailler.

Une démarche durable de longue haleine

Faire de la gestion différenciée ne s'improvise pas : sa mise en place nécessite un accompagnement (notamment avec le Parc naturel régional de la Haute-Vallée de Chevreuse) qui s'est fait en plusieurs étapes, à commencer par des formations auxquelles ont participé agents des services techniques et élus, puis par un diagnostic pour recenser l'ensemble du patrimoine vert communal et ses besoins avant d'expérimenter de nouvelles pratiques sur des sites, telle la végétalisation des allées du cimetière de l'Orme au Berger initiée en avril dernier. Planter du gazon pour lutter contre la prolifération des herbes indésirables sans utiliser de produits phytosanitaires : une démarche « exemplaire » qui a notamment permis à la Ville de recevoir le label national « Terre saine, communes sans pesticides ».

Alors oui, jardiner sans pesticides, c'est possible. La Ville a montré l'exemple : à vous désormais !

www.magny-les-hameaux.fr

© L. Guilbot

Repères

83,6%
d'espaces verts.
sur 1 671 hectares
de surface totale

766
hectares d'espaces agricoles (sur les 2500 hectares recensés sur SQY), sur lesquels interviennent 6 exploitants agricoles, dont 2 maraîchers « bio » et 1 éleveur de chevaux

687ha
de forêt domaniale de Port-Royal : site ornithologique majeur

486
espèces végétales différentes, dont 4 protégées

Vos jardiniers vous conseillent

Comment faire son compost, économiser l'eau, tailler ses arbustes, pailler, associer légumes et plantes, etc. ? Tous les mois, les jardiniers communaux préparent une fiche pratique où vous retrouverez conseils et astuces pour le jardin (sur www.magny-les-hameaux.fr). Afin de sensibiliser et d'impliquer les Magnycois dans la reconquête de la biodiversité, la Ville a également lancé le projet de deux jardins partagés : des parcelles communales mises à disposition d'habitants volontaires pour semer, planter, cultiver en étant accompagnés par les jardiniers de la Ville.

Parole d'élu

© E. Le Goff

RAYMOND BESCO, Conseiller municipal délégué aux travaux, à la gestion urbaine, au développement durable et aux transports.

Ensemble tout est possible

Oui, l'avenir de notre planète est bien entre nos mains !

Se culpabiliser ne sert à rien mais chacune de nos actions peut contribuer à changer la trajectoire en matière de climat, de biodiversité, d'alimentation et de santé.

Climat, Air, Énergie, Alimentation, Déplacement, Paysage, Prévention du Bruit, Réduction des nuisances lumineuses, Rénovation énergétique... autant d'axes sur lesquels notre commune prend une part active.

Le dossier de ce mois-ci apporte un éclairage particulier sur la partie biodiversité des actions menées par des habitants, les personnels communaux et les élus démontrant, si besoin était, qu'ensemble tout est possible pour accélérer la transition écologique.

Tout passe par le débat, l'information, les décisions et les actions collectives. Mais il est parfois difficile de démêler le vrai du faux face aux campagnes des lobbys de la finance et de l'industrie. Par exemple, il est tentant de bénéficier des Certificats d'Économies d'Énergie alors que ce mécanisme pervers consiste à vendre des droits à polluer à de gros pollueurs qui ne veulent surtout rien changer pour que perdure leur pillage des ressources de la planète et l'accumulation financière mortifère.

Heureusement, vous êtes nombreux à être conscients qu'il est urgent de changer de politique et de faire évoluer les pratiques. Ces personnes sont précieuses pour les élus que nous sommes : elles alimentent nos réflexions. Que chacune et chacun en soit remercié, car sans vous, rien ne serait possible.

© E. Le Goff

Tous acteurs de la biodiversité

Jardins, potagers, balcons fleuris… Partout où la faune et la flore sont présentes, il y a de la biodiversité. À Magny-les-Hameaux, de nombreuses initiatives viennent la nourrir en ville.

Les poules s'invitent à l'école Petit Prince, les tomates à Corot

Depuis deux ans, Roussette, Brunette et Cléopâtre sont les nouvelles pensionnaires de l'école maternelle Petit Prince. Lancée en partenariat avec l'association Ville verte, le parc naturel régional et la Ville, cette initiative entend sensibiliser les enfants au monde du vivant et à la réduction des déchets alimentaires. Les trois « poulettes » sont d'une efficacité redoutable en la matière, pouvant ingérer jusqu'à 150 kg chacune par an ! Elles s'y sentent tellement bien qu'elles feront peut-être bientôt des petits : une couveuse va être installée en mai !
L'école maternelle Corot a quant à elle misé sur un potager pédagogique 100 % bio, installé dans la cour de l'école. Semer, planter, entretenir, arroser, pailler, composter (quatre composteurs ont été installés dans la cour et le jardin de l'école ainsi qu'un récupérateur de pluie)… Les petites mains vertes expérimentent toutes les étapes du jardinage au naturel, jusqu'à la dégustation ! En novembre, les parents sont venus prêter main forte pour restaurer le potager : il est fin prêt pour accueillir les plantations printanières. L'école Corot est en cours de labellisation E3D (école en démarche globale de développement durable), un label que l'école Petit Prince a déjà obtenu. Voilà une sensibilisation, dès le plus jeune âge, qui devrait porter ses fruits sur le long terme…

Astuces 100 % naturelles avec Magny en transition

Depuis 2012, ce collectif d'habitants plaide pour une nouvelle façon de vivre au quotidien plus respectueuse de l'environnement et du bien-vivre ensemble, en axant plus particulièrement sur la relocalisation de la production agricole, le recyclage et la consommation locale. En partenariat avec la Ville et le Parc naturel régional, il a expérimenté de nombreuses actions : plantations d'arbres fruitiers sur les espaces publics (102 à ce jour), installation de bacs potagers partagés, création de potagers dans les écoles (dont celui de Corot)… En parallèle, il propose régulièrement avec le Centre social Albert Schweitzer des ateliers pratiques pour

© L. Guilbot

apprendre à adopter de nouvelles pratiques au quotidien : création de produits cosmétiques bio et « maison », atelier zéro déchets, etc.
En novembre, il initiait au compostage en expliquant pas à pas comment et quoi composter. Une initiative qui donnera peut-être envie à certains de recycler une partie de leurs ordures ménagères : un tiers de votre poubelle est, en effet, composé de résidus de la cuisine (épluchures, marc de café, coquilles d'œuf, thé, pains) pouvant servir d'engrais naturel. Cela représente près de 60 kg par habitant et par an !

Les hôtels à insectes, ce n'est pas que pour faire joli !

Moins médiatisés que les grands animaux, les insectes sont tout autant menacés par l'érosion de la biodiversité. Ceux qui forment à eux-seuls les deux tiers des espèces terrestres (eh oui !) sont même d'une importance vitale pour les écosystèmes, à la fois pour la pollinisation des cultures et pour nourrir les autres espèces. Un insecte meurt et c'est toute la chaîne alimentaire qui en pâtit ! Or, selon une étude publiée en 2018 par des chercheurs australiens (Revue Biological Conservation), papillons, fourmis, abeilles, libellules…pourraient bien avoir disparu d'ici un siècle si nous ne réagissons pas. Un rapport (s'appuyant sur 73 études) qui pointe l'abus des pesticides et le rôle de l'agriculture intensive.
Pour préserver ce maillon indispensable de l'équilibre écologique, des hôtels à insectes ont été installés sur la commune, l'un au jardin Nelson Mandela, créé par l'atelier bricolage du Centre social Albert Schweitzer ; l'autre aux jardins familiaux, créé par les jardiniers amateurs et Philippe Quint, président de l'association : *« C'est un refuge pour les insectes qui joue un rôle important pour la biodiversité. Les insectes auxiliaires sont, en outre, très utiles pour lutter contre les parasites du jardin* (Les coccinelles sont ainsi de grandes prédatrices des pucerons) *: leur fournir un abri permet de favoriser cette faune bénéfique »*, explique le maître composteur, jamais avare de conseils pour aider à jardiner sans pesticides. Passés au zéro phyto bien avant l'interdiction légale, les jardins familiaux, et leurs 110 jardiniers Magnycois, cultivent le goût de la terre depuis vingt-deux ans.

Les jardins familiaux
06 28 04 68 99

© E. Le Goff

Les haies, des alliées pour l'agriculture

Au-delà de l'impact positif d'une riche biodiversité, les haies ont de multiples atouts : elles protègent de l'érosion, améliorent la gestion de l'eau, protègent du vent et de la pluie, optimisent la pollinisation, embellissent le paysage… Une réflexion entre la Ville et les agriculteurs locaux a débouché sur un partenariat avec Terre et Cité (association qui rassemble agriculteurs, collectivités, associations, entreprises, instituts de recherche et d'enseignement et particuliers pour la valorisation de l'agriculture durable et partagée du Plateau de Saclay). L'association lance une étude pour des implantations cet automne. À suivre…

Repères

1/4
des espèces évaluées en France sont menacées

33%
de baisse des populations d'oiseaux agricoles

38 %
des chauves-souris ont disparu, entre 2006 et 2016

40 %
des insectes menacés d'extinction dans le monde *(Biological Conservation)*

Chiffres clés de la biodiversité en France, 2018 – L'Observatoire national de la biodiversité

© E. Le Goff

C'est bon, c'est bio, c'est local !

Depuis quatre ans, le maraîcher bio Robert Pirès a créé une activité de production biologique en circuit court sur la commune. Ce défenseur du local, du bio et du lien social montre un autre visage de l'agriculture.

Notre façon de nous alimenter a un impact sur l'environnement, notamment sur le réchauffement de la planète. L'agriculture traditionnelle génère, en effet, un quart des émissions de gaz à effet de serre des français, autant que le transport ou le logement ! En 2013, la Ville a fait le pari d'accueillir sur des terres anciennement urbanisables qu'elle a rendu inconstructibles, une activité de production biologique en circuit court. Robert Pirès, maraîcher bio, est le premier à s'installer sur cette ferme périurbaine en 2015 (Hervé Givry l'a rejoint en 2018). Un parcours atypique pour celui qui s'est converti au maraîchage sur le tard, après des années dans l'industrie : *« C'est une prise de conscience lente qui débute avec l'envie de savoir ce que l'on a dans son assiette (suite au scandale de la vache folle), puis la conviction que tout est lié : alimentation, environnement, impacts sociaux... Changer notre alimentation ne suffit pas, il faut aussi changer nos pratiques ».*

> « Sans l'implication politique forte de la Ville, la ferme n'aurait pas vu le jour »

De la laine de moutons sur les légumes

Sur le terrain, cela se concrétise par de nouvelles façons de travailler la terre : pas de pesticides, pas d'engrais chimique, pas de labour mais un travail de la terre par grattage pour respecter sa nature, de l'engrais 100 % naturel, du paillage à l'aide de laine de moutons… À l'arrivée, des produits bio, frais, de saison qu'il vend en circuit court sous forme de paniers à deux AMAPs*, Le Panier des Hameaux, à Magny-les-Hameaux (40 paniers) et Les fans de radis, à Paris (15 paniers). Distribués chaque semaine sous le préau de l'école Louise Weiss, carottes, roquettes, choux et pourpiers font le bonheur de ces Magnycois, qui, en adhérant à l'AMAP, sont devenus des consom'acteurs soutenant la production locale. Le Panier des Hameaux compte aujourd'hui 129 adhérents tous produits confondus (légumes, viandes, œufs, pains, etc.) : une belle réussite pour les pionniers de l'AMAP magnycoise qui ont démarré dans un garage, il y a dix ans ! Une histoire à lire page 22…

**Association pour le maintien de l'agriculture paysanne*

L'AMAP*, c'est le top !

Nolan (10 ans, en blouson noir sur la photo) et son papa Yann Le Gourguec (en blouson bleu) – adhérents à l'AMAP Le Panier des Hameaux depuis deux ans

On vient chercher ici ce goût authentique du jardin que l'on ne retrouve nulle part ailleurs. J'apprécie la variété des produits, sans colorants ni conservateurs : j'en ai même découvert de nouveaux comme la moutarde de Chine. C'est excellent !

© E. Le Goff

24/05 Fête des voisins

C'est LE jour où vous sortez les tables et les chaises, où vous partagez une grillade, une quiche, une tarte... avec vos voisins. Un moment convivial et amical au détour d'une rue, d'un parc, d'un jardin, d'un square... Une manifestation pilotée par le Centre social.
À partir de 19h

Les rendez-vous à ne pas manquer

Ven. 3
Grand barbecue

Organisé par et pour les jeunes du service Jeunesse et Citoyenneté.
Cap Ados
De 18h à 21h
2 €

Sam. 4
Maison des insectes

Découvrez la maison des insectes de Carrière sous Poissy dédiée à la découverte et à la préservation du peuple de l'herbe. Une sortie famille, organisée par le Centre social.
Départ 13h45 devant la Boutique du Quartier
Retour vers 17h
Tarif B

Mar. 7
Atelier cuisine Jeunes parents

Apprenez à préparer un repas équilibré et délicieux pour vos petits, dès 3 mois, avec des produits bio. Une animation du Centre social proposée en partenariat avec le Secours catholique.
Estaminet Café
De 15h à 16h30
Gratuit, sur inscription

Merc.8
Cérémonie du 8 mai

Le rassemblement, qui partira de l'Hôtel de Ville, se rendra sur le « Lieu de Mémoire » situé au jardin Nelson Mandela. Il se clôturera par la remise du 15e tome du Livre infini réalisé par les élèves de l'école Louise Weiss avec l'artiste Isabelle Aubry (lire page 20).
Hôtel de Ville
10h30

© E. Le Goff

Du ven.10 au dim.19
Josette Le Vot et Laurent Glandon

L'une est sculptrice, l'autre photographe : les deux magnycois ont uni leur talent au service d'une exposition qui retrace, cliché après cliché, le processus de création d'une des œuvres de Josette. On connaît bien la Magnycoise, pilier de l'Estaminet café, présidente des Amis de Estaminet, on la connaît un peu moins touche-à-tout des arts plastiques. On vous laisse découvrir…
Maison des Bonheur
Entrée libre, de 14h à 18h
Vernissage le vendredi 10 mai, à 18h30

Sam. 11 et dim. 12
Stage de modelage
Avec l'association L'art en tête. Au programme : réalisation en terre auto durcissante d'un buste.
Maison des Bonheur
De 14h à 17h
60 € pour les Magnycois (outils et terre fournis) + 15 € d'adhésion annuelle
artentete78@gmail.com
06 70 44 76 72

Sam. 11
Laser Quest
Une sortie pour les 11-13 ans, proposée par le service Jeunesse et Citoyenneté.
Cap Ados
De 14h à 17h
4 €

Sam. 11
Les fouteurs de joie
Le retour de la bande de joyeux drilles ! Cinq interprètes, une douzaine d'instruments, une forte intimité avec le public et c'est parti pour un voyage sous les étoiles !
Maison de l'environnement
20h30
8,5 – 6,5 – 5,5 €
carnet de 10 places à 41 €

© Les fouteurs de joie

Dim. 12 et 26
Doublette formée
Concours ouvert à tous.
Terrain de pétanque, rue Joseph Le Marchand
De 13h30 à 20h
06 98 52 20 18

Ven. 14
Les dangers de l'adolescence
Un temps d'information pour les parents pour mieux comprendre les adolescents et les protéger.
Salle de réunion du Centre social
18h30
Entrée libre

Merc. 15
Vos jardiniers vous offrent des fleurs !
La Ville renouvelle ses massifs et offrent les fleurs encore belles à replanter. Les distributions se dérouleront
De 10h à 11h30 : parking à l'angle des rues Le Marchand et Paul Vaillant Couturier
De 14h à 15h30 : Jardin Nelson Mandela
De 14h à 15h30 : Groupe Scolaire Corot-Samain

Mer. 15
C'est l'heure du conte !
De belles histoires pour les enfants de moins de 5 ans, accompagnés d'un adulte.
Boutique quartier
De 16h à 17h
Entrée libre

Jeu.16
Théâtre d'ombres
Bienvenue en Asie, dans une ambiance tamisée, sonore et visuelle, grâce à la création de la 5e 4 du collège Albert Einstein et de ses professeurs (Mmes Dupeux, Maudet, Bouget et Payet). Un spectacle qui ouvre le festival « Les Arts font école ».
Estaminet
19h30

Ven. 17
Déco collective de jardin en palettes
Participer à la construction collective d'un salon récup' palette vous intéresse ? Alors venez apprendre et partager vos savoirs-faire en famille, pendant 15, 30 minutes, une ou deux heures. Ça se passe le 3e vendredi du mois ! Une initiative du Centre social et du service Jeunesse & Citoyenneté. La ville fournit le matériel, il ne manque plus que des petites mains...
Estaminet (esplanade Gérard Philipe)
Venue libre entre 16h30 et 18h45

© Sauvaje

Ven. 17 et sam. 18
Sauvaje, portes ouvertes
Avis aux passionnés de jardin et jardiniers en herbe : la société Sauvaje, ex VertDéco, ouvre ses portes. Nouvel arrivage de pots de jardin et d'intérieur d'occasion, vente de vivaces, de fleurs, de plants aromatiques et potager, animations autour des abeilles et des moutons (démonstration de tonte), etc.
Chemin rural n°12
De 9h à 18h
+ d'infos sur https://www.sauva-je.fr/journee-portes-ouvertes-17-18-mai-2019

Sam. 18
Billard en salle
Une sortie pour les 14-17 ans, proposée par le service Jeunesse et Citoyenneté.
Cap Ados
De 14h à 18h
4 €

© Cie Sept Septembre

J'habite à Magny-les-Hameaux Sam. 18
Après 8 mois de travail, les Magnycois qui ont accepté de se mettre en scène autour de leur ville, dans le projet « J'habite à Magny-les-Hameaux », vont enfin monter sur scène ! Spectacle fondé sur les témoignages de ces Magnycois, écrits et joués par eux, et mis en scène par Catherine Lenne (lire page 21). Un spectacle « Les Arts font école ».
Maison de l'environnement
20h

Jeu. 23
Musée Rodin
Visite du musée Rodin, à Meudon, proposée par le service Seniors : vous découvrirez la résidence et l'atelier du sculpteur.
5 €, incluant visite et minibus
Départ : 13h du Centre social, 13h10 à la Chapelle Lacoste
01 39 44 71 18

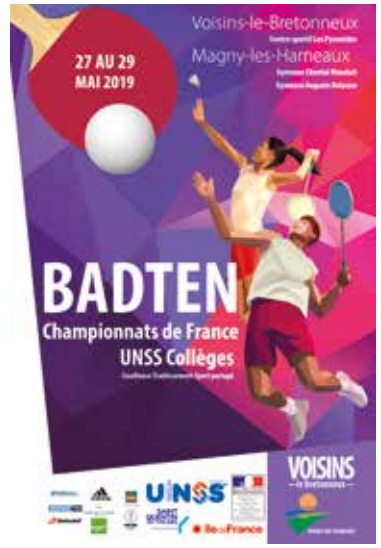

Championnats de France de Badten
Lun. 27 au merc. 29
450 collégiens venus de toute la France sont attendus pour les championnats de France organisés par UNSS78. Les gymnases Chantal Mauduit et Auguste Delaune seront mobilisés pour l'occasion mardi 28 et mercredi 29. Lire page 19.

Jeu. 23
La petite poule rousse
Conte musical venu d'Irlande mis en musique par Nicole Berne et par des élèves de l'école Louise Weiss, suivis par la dumiste Marianne Passelergue.
Estaminet
19h : les CP de Mme Jovenez et les CE1 de Mme Dezetter
20h : les CP de Mme Obry et les CE1 de Mme Feigel

Ven. 24
Fête des voisins
Une manifestation pilotée par le Centre social, avec des rassemblements prévus partout dans la ville.
À partir de 19h

© E. Le Goff

Sam. 25
Distribution alimentaire
Pour les Magnycois en difficulté, organisée par le Secours populaire.
Local du Secours populaire français, à côté de Cap Ados
De 14 h 30 à 17 h
06 75 53 53 38

Dim. 26
Élections européennes
Élections des membres du parlement européen au suffrage universel direct, à un tour. 6 bureaux de vote sur Magny-les-Hameaux en fonction de votre lieu d'habitation.
De 8h à 20h

Dim. 26
Tournoi de poker

Tournoi de poker associatif organisé par le WBTH Poker team. Pas d'argent en jeu : convivialité et bonne humeur au programme.

Pôle Blaise Pascal
Début du tournoi : 9 h 20
13 €, repas compris
wbthpt@gmail.com

Merc. 29
Karting

Une sortie pour les 11-13 ans, proposée par le service Jeunesse et Citoyenneté.

Cap Ados
De 14h30 à 18h
4 €

Jusqu'au sam. 1er juin
Fleurissez votre ville !

Vous n'êtes pas encore inscrits au concours Maisons et balcons fleuris organisé par la Ville ? Il est encore temps de le faire ! Cinq catégories en lice : Immeubles collectifs avec balcon, terrasse ou rez-de-jardin ; Maisons avec jardin, balcon, terrasse ou rez-de-jardin ; Adhérents aux jardins familiaux ; Établissements commerciaux ou industriels ; et Maison, balcon ou jardin familial éco-responsable.
Inscription en ligne sur www.magny-les-hameaux.fr

Centre social Albert Schweitzer
Place du 19 mars 1962
01 30 52 22 00
centre.social@magny-les-hameaux.fr
Lundi : 9 h – 12 h 15, 13 h45-19 h
Mardi et jeudi : 9 h – 12 h 15, 13 h45-17 h 30
Mercredi : fermé, le matin 13 h45-17 h 30
Vendredi : 9 h – 12 h 15, 13 h45-17 h

Cap Ados
Service Jeunesse et Citoyenneté
24, rue André Hodebourg
01 30 52 68 55 - 06 75 10 75 46
service.jeunesse@magny-les-hameaux.fr
Mardi, jeudi, vendredi : 16 h 30 – 19 h
Mercredi : 14 h-18 h
Samedi : 14 h- 19 h
(hors vacances scolaires)
Jeunesse78

Estaminet
Esplanade Gérard Philipe
Quartier du Buisson
Avenue de Chevincourt
01 30 23 44 28
reservation@magny-les-hameaux.fr
Estaminet78

Maison des Bonheur
2, rue Ernest Chausson
Magny-Village
01 61 37 09 33
service.culturel@magny-les-hameaux.fr

Maison de l'environnement, des sciences et du développement durable
6, rue Haroun Tazieff
01 30 23 44 28
reservation@magny-les-hameaux.fr
Estaminet78

Musée national de Port-Royal-des-Champs
CD 91 - Route de Port-Royal
01 39 30 72 72
www.port-royal-des-champs.eu

Pôle musical et associatif Blaise Pascal
Rue des Écoles Jean Baudin
Quartier Centre Bourg
01 61 37 09 33
vie.associative@magny-les-hameaux.fr

Quel paysage pour demain ?

L'agglomération SQY a lancé une plateforme de consultation qui invite les Saint-quentinois à partager leur vision du territoire, à exprimer leurs attentes en matière de qualité paysagère, à mettre en avant ce qu'ils souhaitent conserver, à améliorer ou à transformer dans le paysage qui les entoure et à repenser la manière de concevoir l'aménagement du territoire.
La consultation est ouverte jusqu'en juin sur paysage.sqy.fr

Moi, brebis Solognote,
TONDEUSE ÉCOLO

« Silencieuse, non polluante et respectueuse de la biodiversité, je suis l'alliée du jardinier ! »

Flashez pour en savoir +

Je suis une brebis de la race Solognote, reconnaissable par mon joli pelage beige et marron. Depuis début avril, j'ai élu domicile rue des Glycines, sur un espace vert communal à la Croix aux Buis*. Je suis venue en troupeau, avec huit autres « copines ». D'autres suivront bientôt sur l'espace Jacques Anquetil et au Village. Certaines d'entre nous sont nées à Magny-les-Hameaux, sur le site de la société Sauvaje (ex VertDéco) qui s'occupe de nous pour la Ville. J'adore manger de l'herbe fraîche ce qui fait de moi une excellente tondeuse. Les humains appellent cela de l'éco pâturage. Pour moi, c'est tout naturel…

* La municipalité fait de l'éco pâturage depuis 2015.

© Sauvaje

La passion du jardin

Ils ont participé au concours Maisons et balcons fleuris, ils ont même gagné ! Tous cultivent la passion du jardin qu'ils partagent aux lecteurs du Magny mag'.

La nature n'a besoin de rien et elle donne tout !

Nicole Glorian – La Croix du Bois – Catégorie Maison

Composter, tailler, broyer, pailler, utiliser des plantes persistances qui repoussent d'une année l'autre, permettre à la faune et à la flore de cohabiter… tout cela me semble tellement évident ! Je ne peux imaginer que l'on puisse vivre autrement que de se rapprocher de la nature et de la laisser faire. Il faut accepter son jardin tel qu'il est, sans qu'il ne soit parfait. C'est de cette façon que je ne me sens pas esclave de mon jardin. Les plantes indésirables, en tapissant le sol, sont, par exemple, très utiles. C'est tellement merveilleux de voir s'épanouir les plantes…

© E. Le Goff

© Bruno Levy

J'ai appris à cultiver la patience

Hervé Balsan – Le Buisson – Catégorie Balcon

Il y a encore trois ans, je ne connaissais rien au jardinage ! Je me suis découvert cette passion en voyant le balcon d'une de mes voisines, très fleuri, qui m'a donné envie d'embellir le mien (square des Genêts). Au début, j'achetais mes plantes au hasard. Aujourd'hui, je fais attention à la composition, aux couleurs, aux expositions. J'apprends au fur et à mesure et notamment à être patient : lorsque l'on sème il faut savoir attendre. Je suis la preuve vivante que sans expérience, chacun est capable d'habiller son balcon de verdure. Et quel plaisir de s'installer dehors au milieu des fleurs !

Un jardin, il faut l'entretenir régulièrement

De Jésus et Maria Lopes – Catégorie Jardins familiaux

Lorsqu'on prend un jardin, il faut aller jusqu'au bout et assumer le travail qui va avec : biner, arroser, semer, récolter, enlever les mauvaises herbes, bêcher… Cela demande du temps, un peu de connaissances et beaucoup de patience. Nous jardinons ensemble sur cette parcelle depuis l'ouverture des jardins familiaux, il y a plus de vingt ans. C'est le plaisir d'être dehors et de manger sur place une salade composée de légumes du jardin que l'on vient de cueillir.

© E. Le Goff

Vous avez jusqu'au 1er juin pour vous inscrire au Concours maisons et balcons fleuris organisé par la Ville. Cinq catégories sont en lice : maison, balcons, jardins familiaux, entreprises et maison, balcon ou jardin familial éco-responsable (nouvelle catégorie).
Inscription sur : www.magny-les-hameaux.fr

Badten de haute volée à Magny-les-Hameaux

Du 27 au 29 mai, la commune accueillera, avec celle de Voisins-le-Bretonneux, les Championnats de France UNSS Collèges de Badten.
450 collégiens venus de la France entière sont attendus !

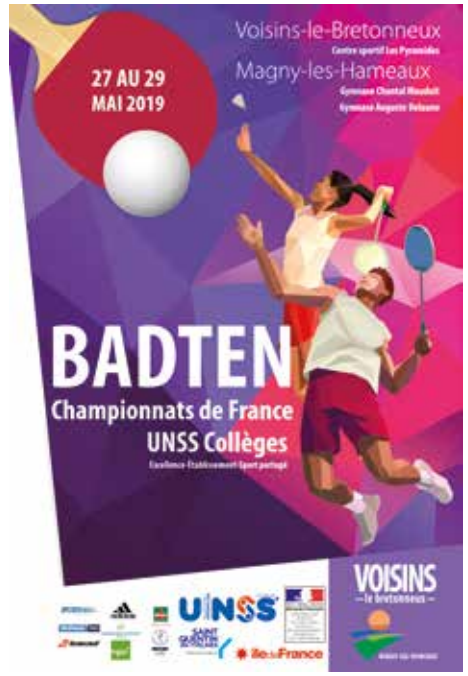

Le badten combine le badminton et le tennis de table. Cette discipline se pratique en club ou au sein des associations sportives des collèges, fédérées autour de l'Union nationale du sport scolaire (UNSS) qui organisent des compétitions inter collèges. Cette année, ce sont les établissements de Magny-les-Hameaux et de Voisins-le-Bretonneux qui coordonnent les championnats de France de Badten.

Une grosse organisation

« *C'est une grosse organisation*, commentent Emmanuelle Cayla et Etienne Warnier, professeurs d'éducation physique et sportive au collège Albert Einstein, *mais nous avons la chance de très bien nous entendre avec nos collègues vicinois et de pouvoir compter sur l'appui technique et logistique des services de la Ville, notamment celui des Sports* ». Car pendant trois jours, du 27 au 29 mai, ce seront 450 collégiens qui viendront disputer les épreuves dans les gymnases magnycois et vicinois. Les gymnases Chantal Mauduit et Auguste Delaune vont ainsi être mobilisés : le premier recevant les compétitions dans la catégorie Excellence et le second, celles du sport partagé, accessibles aux collégiens à mobilité réduite. Alimentation, logement, transport, matériels sportifs, barnums… Tout doit être vérifié avant les compétitions.
« *Cela fait un an que nous sommes dessus ! Mais cela en vaut la peine car cela suscite une belle émulation* », rajoute les deux enseignants qui organisent, tout au long de l'année, des animations pour leurs élèves au sein de l'AS. Cross collège, participation aux championnats de l'UNSS, séjour organisé…L'AS du collège Albert Einstein ne chôme pas et peut se vanter d'obtenir des résultats : la section Step a participé aux championnats académiques et celle du VTT Raid a été qualifiée cette année pour les championnats de France. Bravo aux jeunes sportifs !

140 licenciés à l'AS du collège Albert Einstein

4 disciplines : Badminton, Step, VTT Raid, Natation

© AS Collège Albert Einstein

Trois Magnycoises sélectionnées comme arbitres officiels

Après trois jours de formation, Christiya Hier, Laure Moniez et Amélie Berten, toutes trois scolarisées en 4e au collège Albert Einstein, et membres de l'AS Sportive section badminton, ont brillamment obtenu la certification académique et départementale. Elles vont pouvoir officier en tant que jeunes arbitres lors du Championnat de France UNSS de Badten.

© E. Le Goff

Livre infini : un 15e tome très ludique !

Une boîte en bois, d'apparence toute simple, à l'intérieur de laquelle a été déposé un jeu composé d'un plateau et de cartes jeux représentant Magny-les-Hameaux : c'est l'étonnant concept du 15e tome du Livre infini. Vivement le 8 mai prochain pour le découvrir !

Cette année, ce sont les classes de CP et CE1 de Véronique Jovenez et France Feigel, de l'école Louise Weiss, qui ont écrit une nouvelle page du Livre infini. Un 15e tome qui prend la forme d'un livre-jeu, inspiré par la plasticienne Isabelle Aubry : *« Je n'ai pas dit oui tout de suite ! Je craignais, après avoir vu les autres tomes réalisés, de ne pas pouvoir apporter un plus à ce projet. Faire le 15e tome, c'était déjà un challenge en soi »* ! Des inquiétudes vite balayées après une première rencontre avec les deux enseignantes, désireuses de faire un livre en relation avec la nature. La spécialiste du Land art signe sans retenue et propose de réaliser un tome 100 % naturel : en bois, en terre cuite et en papier artisanal.

Un livre-jeu interactif

« Nous sommes partis sur l'idée d'un livre jeu qui évoquerait différentes représentations de la guerre abordées avec les enfants », explique la plasticienne. Composé d'un plateau jeu illustrant Magny-les-Hameaux, de figurines réalisées en terre d'argile représentant des lieux communaux (la mairie, l'école, le cimetière, le carré de mémoire, etc.) et de cartes jeux illustrant tantôt différentes représentations de la guerre (un soldat, un tank, un débarquement, une tranchée, etc.) tantôt la vie quotidienne des soldats (une trousse à pharmacie, une couverture, un uniforme, etc.), ce livre-jeu amène à (se) poser des questions. *« Nous voulions par ailleurs que les enfants soient vraiment acteurs de cette aventure et que l'expérience qu'ils allaient vivre pendant un an puisse être intégrée dans le livre »*, rajoute Isabelle Aubry. Des photographies des enfants en train de réaliser ce 15e tome ont ainsi été prises toute l'année et sont intégrées dans les pages de ce 15e tome, tel lorsque les enfants ont récolté les feuilles mortes du Ginko Biloba (arbre emblématique du carré de mémoire) sur lesquelles ils ont intégré les noms des soldats morts pour la France. Les pages singulières de ce Livre infini ont été reliées par l'artisan relieur Bénédicte Bonnouvrier. Le vendredi 29 mars, elle recevait les deux classes dans son atelier à Auffargis : un apprentissage de plus à rajouter dans la longue liste de ceux qu'ils ont eus avec leurs enseignantes : *« Travail autour, de la motricité fine, de la mémoire visuelle, de l'histoire, etc. L'écriture du Livre infini permet d'explorer différentes disciplines »*, se réjouissent les deux enseignantes.

Décidément, les tomes du Livre infini se suivent et ne ressemblent pas ! C'est toute la richesse de ce projet citoyen dont les nouveaux tomes se dévoilent, chaque année, au moment de la cérémonie du 8 mai.

J'habite à Magny-les-Hameaux

Dans ce spectacle écrit et joué par eux, dix Magnycois vous racontent leur ville. Des témoignages vivants, émouvants, parfois troublants dans lesquels beaucoup d'habitants devraient se reconnaître. Rendez-vous le samedi 18 mai, à la Maison de l'environnement.

Ils ont entre quatorze et soixante-quinze ans. Ils habitent Cressely, le Buisson, le Centre-Bourg, la Croix au Buis, les Hameaux. Au total, ils sont dix Magnycois à participer à *J'habite à Magny-les-Hameaux*, un projet théâtral conçu par Catherine Lenne, et soutenu par la Ville et l'agglomération SQY. *« Ce n'est pas un spectacle sur l'histoire de la ville mais sur ses habitants. Il consiste à les faire parler sur leur vie, sur la façon dont ils vivent et s'approprient leur commune »*, explique la comédienne et metteure en scène, à l'initiative de ce projet qu'elle a déjà expérimenté à Vélizy et à Trappes. Depuis novembre, à raison d'une rencontre par mois, ces habitants volontaires, recrutés pour la plupart lors du forum des associations, ont participé à des ateliers au cours desquels ils ont préparé la représentation ponctuée de témoignages, d'anecdotes et de souvenirs qu'ils raconteront sur scène. *« Les gens sont très émouvants lorsqu'ils évoquent leur ville. À chaque fois, j'ai été surprise par leurs ressentis. À Magny-les-Hameaux, c'est cette idée de "ville à la campagne" qui ressort le plus souvent avec, aussi, cette volonté forte qu'ont les habitants de se rassembler »*, constate la metteure en scène.

> « C'est une partie de nous que nous allons mettre sur scène. »

Raconter notre ville

Pourquoi l'avoir fait ? À cette question, chacune et chacun avaient leurs propres motivations : *« Parce que j'avais envie de monter sur les planches, pour allier l'écriture et le théâtre, parce que je trouvais l'idée séduisante, pour échanger avec d'autres Magnycois, pour participer à une expérience inédite »*.

Et quelles qu'en soient les raisons, tous ont eu leur mot à dire sur l'endroit où ils vivent : *« Parce que j'adore mon quartier, pour que l'on parle de ma ville en bien, parce que c'est à reculons que je suis venue vivre ici et qu'au final, je m'y sens bien, parce que je défends bec et ongle ma ville, mon quartier »*…De ces paroles écrites par eux et joués par eux, il restera un spectacle qui ne devrait pas vous laisser indifférent. Rendez-vous le samedi 18 mai, à la Maison de l'environnement !

© E. Le Goff

Lilou Boitel, Delphine Dahan, Renée Durand, Thomas Gaze, Franck Lelong, Alain Le Vot, Josette Le Vot, Maud Porcheron, Danièle Rossi et Annick Rumberger.

Catherine Lenne, Magnycoise d'adoption

Depuis de nombreuses années, la comédienne et metteure en scène Catherine Lenne (en gilet noir et chemise grise sur la photo) entretient des liens particuliers avec la ville de Magny-les-Hameaux, où sa compagnie Sept Septembre est domiciliée. Chaque année, elle participe au tracé d'Euclide pour les cérémonies commémoratives. Elle a conçu plusieurs spectacles avec des habitants : les anciens combattants de la FNACA, les apprenants des ASL (ateliers socio-linguistiques)… Elle donne des cours de théâtre au Pôle musical et associatif Blaise Pascal deux soirs par semaine. C'est donc tout naturellement qu'elle a souhaité mener ce projet « J'habite » qui lui tient à cœur dans sa commune d'adoption !

Le Panier des Hameaux, 10 ans de produits bio et frais !

Créée il y a dix ans, l'AMAP Le Panier des Hameaux propose aux Magnycois une nouvelle façon de consommer en achetant des produits locaux, sans intermédiaires.

C'est un acronyme mais c'est aussi une marque déposée depuis 2003. Une AMAP - Association pour le maintien d'une agriculture paysanne – est destinée à favoriser l'agriculture paysanne, de préférence biologique, qui a du mal à subsister face à l'agro-industrie. C'est ce qui a conduit à la création d'une AMAP sur Magny-les-Hameaux.

Pour une agriculture bio et équitable

« Alertés par la Magnycoise Isabelle Salomé à la sortie de l'école Claude Debussy, nous étions quelques parents d'élèves à nous inquiéter du nombre alarmant de suicides chez les paysans qui n'arrivaient pas à vivre décemment de leur travail », se rappelle Céline Dubesset, secrétaire de l'association de la première heure. Les parents décident d'agir et créent Le Panier des Hameaux sous la forme d'une AMAP, qui correspondait à leurs valeurs. Le principe est simple : l'AMAP crée un lien direct entre paysans et consommateurs, qui s'engagent à acheter la production de ceux-ci à un prix équitable et en payant par avance. Chacun a à y gagner : pour le paysan, le maintien de son activité agricole par la garantie de revenu ; pour le consommateur, des aliments frais, de saison, souvent biologiques, et locaux.

© E. Le Goff

« Notre démarche est solidaire : nous partageons les risques et apportons notre aide sur l'exploitation si besoin et sur les distributions qui se font sous la forme de paniers ». Chaque mercredi soir, le préau de l'école Louise Weiss (20, rue André Hodebourg) se transforme ainsi en mini marché de saison avec des produits déposés par des producteurs dont Robert Pirès, le maraîcher bio installé sur la ferme périurbaine (lire page 12) : *« C'est un vrai confort de pouvoir utiliser ce lieu prêté par la Ville. Au démarrage, nous étions installés dans le garage de Daniel Le Net et nous distribuions uniquement des œufs et de la viande »*, se rappelle Céline.

129 consom'acteurs Magnycois

Actuellement, dans ce drôle de marché où l'on vient chercher (sur commande préalable) des légumes mais également de la viande, des œufs, du miel, du pain, de la farine et du fromage de chèvre, aucun échange d'argent ne sera effectué : *« nous sommes attentifs à ne pas faire concurrence aux commerces locaux. Les adhérents paient à l'avance, au nom du producteur. Notre rôle est essentiellement de les mettre en relation »*, précise Philippe Nacass, président de l'AMAP.

La mise en relation… une notion qui compte tout autant que la solidarité dans une AMAP qui a vocation à créer du lien social, non seulement entre les adhérents et les producteurs mais aussi entre les adhérents. Effectivement, au milieu des salades et des carottes, ça papote, ça rigole, ça s'échange des recettes : *« j'avais des voisines qui ne s'étaient jamais croisées et qui aujourd'hui s'échangent leurs paniers »*, se réjouit Céline Dubesset, fidèle au poste depuis dix ans.

http://www.lepanierdeshameaux.fr/
lepanierdeshameaux78@orange.fr

EN SAVOIR + SUR L'AMAP

Vous avez un projet de commerce ? Testez votre idée !

Après le succès de la première édition qui a permis l'ouverture du salon de coiffure Chev'un court au Buisson, la Ville, en partenariat avec le parc naturel régional, renouvelle l'opération Ma boutique à l'essai. Le principe : un an de test avec un local commercial de 45 m² à loyer modéré, au Buisson (ex local auto-école), un accompagnement à la création d'entreprise et l'appui de partenaires locaux (banques, assurance, etc.). Vous souhaitez créer un commerce de proximité : proposez votre candidature !

Contacter le Parc naturel : 01 30 52 89 48
www.parc-naturel-chevreuse.fr

Et vous, que pensez-vous du parc naturel régional ?

Arrivé à la moitié des 15 ans de la durée de la Charte, le Parc entame son évaluation de mi-parcours. A-t-on fait ce qui était prévu ? Les réalisations sur le terrain sont-elles à la hauteur des ambitions ? La sensibilité et les comportements des habitants et visiteurs ont-ils évolué au fil des années ? Prenez quelques instants pour apporter votre contribution. Votre avis est précieux pour mesurer les attentes des particuliers et adapter les outils ou les projets à l'avenir.

Pour y répondre, un questionnaire est en ligne :
https://oxiforms.com/?m3eF8

Pensez au PALM !

Êtes-vous éligibles au PAsseport Loisirs Magnycois ? Le CCAS peut vous aider à calculer votre quotient pour savoir si vous pouvez en bénéficier. Certaines associations prennent, en effet, les inscriptions dès juin.

01 39 44 71 18

Ne jetez pas vos vêtements, ils peuvent encore servir !

Vous videz vos armoires ? Si vos vêtements (adultes et enfants) sont propres et en très bon état (pas tâchés, ni déchirés) : apportez-les à l'association Vesti'aide ! Les bénévoles lancent un appel pressant pour récupérer des vêtements d'enfants de 2 à 4 ans. Dépôt à effectuer :
- le mercredi : de 14 h à 16 h
- le jeudi : de 14 h à 16 h ou de 17 h à 19 h (selon calendrier des permanences)

Groupe scolaire maternelle André Gide, avenue d'Aigrefoin (dans l'impasse, bâtiment de gauche, 1er étage)

Annick Rumberger :
01 30 52 66 52 - 06 07 34 43 78

Marie-Christine Léveillé :
01 78 51 28 30 - 06 85 34 58 44

L'AAEM a son site internet !

L'association des acteurs économiques de Magny-les-Hameaux, dont l'objectif est de fédérer les commerçants, artisans et entreprises locales, vient d'ouvrir un nouveau site.

www.acteurs-economiques-magny-les-hameaux.com

9419
C'est le nombre de Magnycois recensés au 1er janvier 2019 par l'INSEE.

Majorité municipale

GROUPE SOCIALISTE ET DÉMOCRATES LOCAUX

UN BILAN DÉJÀ TRES POSITIF !

Nous sommes **fiers** de notre bilan déjà très positif. Dans l'année qui vient, nous nous attacherons à finaliser **les engagements** que nous avions pris lors des dernières échéances électorales. Nous poursuivons les travaux annoncés : Plaine de Chevincourt, Stade Anquetil avec terrains de Pétanque et vestiaires foot, voiries communales...

En matière de développement durable, nous **avançons** dans la rénovation énergétique de l'école Weiss et du Centre de Loisirs. Le gymnase Delaune suivra et la ferme périurbaine sera bientôt achevée.

Pour l'accessibilité, un plan pluriannuel de mise aux normes des voiries et des bâtiments est mis en place.

Nous **intégrons** toutes **les remarques** des habitants faites lors des Comités Consultatifs, Café Citoyens, GUP, réunions publiques, visites de Quartier.
Tout ceci se fait avec un budget contraint malgré les baisses de dotation de l'Etat et des Collectivités partenaires.

Nous avons voté notre budget le 25 Mars dernier, en choisissant de ne pas augmenter notre taux de fiscalité malgré l'écrêtement de l'Etat qui considère que les contribuables Magnycois pourraient payer plus d'impôts !!!

Nous aurons recours à l'emprunt afin que les investissements soient répartis sur les futurs utilisateurs des 20 années à venir.

© C. Lauté

Ce budget prudent a pu être élaboré grâce aux efforts de **tous les services** de notre Commune qui ont accepté **"de faire aussi bien avec moins"**. Nous les en remercions.

CHRISTINE MERCIER

www.ensemblepourmagny.fr • contact@ensemblepourmagny.fr • ensemblepourmagny • @Magny78114

Majorité municipale

AUTRE MONDE

Le 26 mai, Allez voter.

Du 23 au 26 mai, les citoyens de toute l'Europe éliront leurs représentants au Parlement Européen. Le mandat donné est de cinq ans, le scrutin est à la proportionnelle.

La France dispose de **79 représentants**. Les listes qui feront plus de 5% des suffrages se répartiront les sièges.
L'Allemagne a une forte influence sur les décisions prises par l'EU. La France aussi détient le pouvoir des pays majoritairement contributeurs **sans le mettre au service** des grands enjeux internationaux ni pour le bénéfice de notre pays, amplifiant souvent dans nos lois les contraintes des directives de l'EU, par exemples :

CETA : Acceptation sans mener la bataille sur son impact environnemental
Glyphosates : autorisation donnée pour encore 3 ans de son utilisation (limitée à 80% après 2021 !)
Travailleurs détachés : pas d'harmonisation des cotisations sociales toujours payées dans le pays d'origine du travailleur.
Taxes sur les transaction financières (TTF) financières : négociations suspendues depuis 2017 par la France (décisions à l'unanimité du Conseil européen)
Taxe GAFAM (Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft..) : impact limitée conséquence du **TAFTA** qui revient en force, les négociations reprennent après la demande des Etats-Unis.

Lors des européennes de mai 2014 la participation des magnycois a été de **46,42%** (42,43 au niveau national).

© C. Lauté

Pour une Europe plus sociale, plus démocratique, pour lutter contre le libre-échangisme, **pour changer** cette Europe qui ne «protège» pas : **allez voter le 26 mai !**

DENIS GUYARD

autremonde@numericable.fr • http://autremondemagny.unblog.fr/

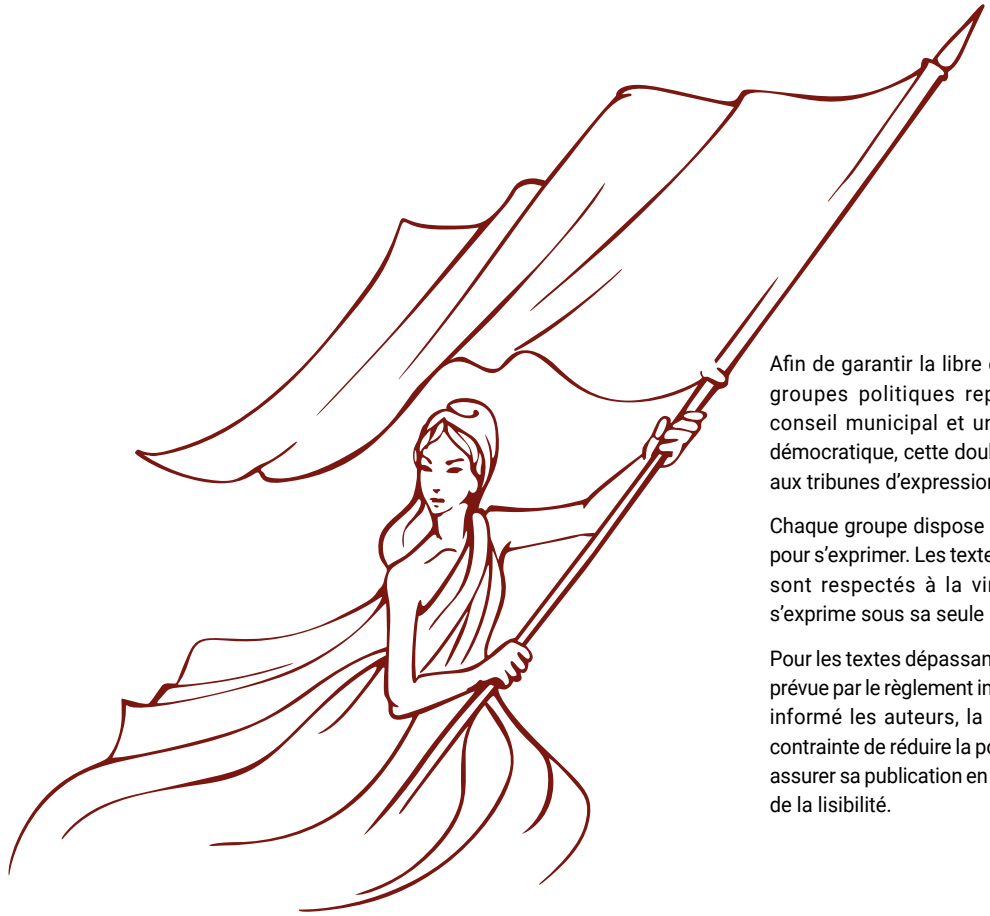

Afin de garantir la libre expression de tous les groupes politiques représentés au sein du conseil municipal et un bon fonctionnement démocratique, cette double page est consacrée aux tribunes d'expression libre.

Chaque groupe dispose d'un espace équivalent pour s'exprimer. Les textes remis par les groupes sont respectés à la virgule près, et chacun s'exprime sous sa seule responsabilité.

Pour les textes dépassant la limite de caractères prévue par le règlement intérieur, et après en avoir informé les auteurs, la rédaction peut se voir contrainte de réduire la police de caractères pour assurer sa publication en intégralité, au détriment de la lisibilité.

Opposition municipale

MAGNY NOUVELLE ÉNERGIE

Les idéologues de la majorité municipale vous coûtent cher !

Pendant sa campagne de réélection, en 2014, la majorité municipale avait oublié de prévenir les Magnycois qu'elle allait augmenter les impôts locaux de plus de 10% dès le lendemain des élections. **Chaque année, la mairie surtaxe ainsi chaque habitant de plus de 100 euros en moyenne !**

La majorité municipale nous dit : *« c'est la faute de l'État »*. Pourtant, d'autres communes n'ont pas augmenté leurs impôts. **Pendant que notre maire se plaignait de l'État, de la région, du département, de la communauté d'agglomération… ces communes vertueuses ont préféré aller chercher d'autres ressources plutôt que de taxer toujours plus.**

Malheureusement à Magny, la majorité municipale est prisonnière de certains de ses membres, très sectaires. **Nous avons régulièrement proposé, par exemple, de faire financer les travaux de rénovation des bâtiments par des certificats d'économies d'énergie. Les particuliers, les entreprises et les autres collectivités sollicitent ces fonds.**

Mais à Magny, c'est toujours non !
Pourquoi ? Nous l'avons enfin compris lors du Conseil municipal du 25 mars dernier : certains, au sein de la majorité, trouvent ces certificats *« immoraux »*, alors que le dispositif est soutenu par Nicolas Hulot lui-même.
Et c'est ainsi que notre commune s'est privée, au cours de toutes ces années, de recettes importantes. Pour ces idéologues, taxer toujours plus les Magnycois est sans doute plus moral.

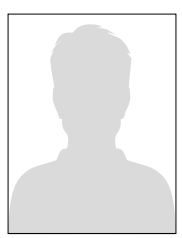

LIONEL LINDEMANN

www.magny-nouvelle-energie.fr • avenirmagny@gmail.com • Magny Nouvelle Energie • @auroreberge

Bloc-Notes

SAINT QUENTIN EN YVELINES
Terre d'innovations

Collecte des déchets 2019

MAGNY-LES-HAMEAUX

	Ordures ménagères	Emballages & papiers	Végétaux
Secteur A	le mardi	le jeudi semaine impaire*	en déchetterie
Secteur B	le vendredi	le jeudi semaine paire*	
Collectifs	le mardi et le vendredi	tous les jeudis	

* voir calendrier au verso.

Verre (un mercredi par mois)
Secteur A le 4e mercredi du mois - **Secteur B** 2e mercredi du mois
*Les **habitats collectifs** sont collectés les 2e et 4e mercredi du mois

janv.	févr.	mars	avr.	mai	juin	juill.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
23	27	27	24	22	26	24	28	25	23	27	25
9	13	13	10	8	12	10	14	11	9	13	11

Encombrants secteur A et B (1er mercredi du mois)

janv.	févr.	mars	avr.	mai	juin	juill.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
2	6	6	3	1er	5	3	7	4	2	6	4

Un problème de collecte ? L'agglomération SQY, en charge de la compétence déchets, vous répond.

0 800 078 780 / dechets@sqy.fr

Nettoyage des rues

Le prochain nettoyage des rues par le prestataire SEPUR est prévu en juin.

www.magny-les-hameaux.fr

Bus PMI

Il passera le lundi 27 mai, de 10 h à 16 h, et s'arrêtera au pied du Centre social Albert Schweitzer.
Consultations sur rendez-vous au 0 801 801 078 (prix d'un appel local)

www.magny-les-hameaux.fr

Pharmacies de garde

Toutes les dates sur **www.monpharmacien-idf.fr** ou sur l'application mobile **MonPharmacien**, accessible directement depuis :

www.magny-les-hameaux.fr/node/5168 – Gendarmerie de Magny-les-Hameaux : 01 30 52 07 94

Magny dans le rétro

1999 • Un logo fleuri

En 1998, le logo de la ville changeait de couleur et de forme. L'année suivante, les services techniques en avait fait une version végétale à l'entrée de la mairie, située l'époque au Village.

DÉCÈS : **Claude ROYAN,** le 27 février • **Madeleine GRUNAUER née MOUNY,** le 12 mars • **BRION Frédéric,** le 13 mars • **BENLOUNIS Saïd,** le 20 mars • **HURAUX née LABREVOIS Colette,** le 21 mars • **WIRTH Didier,** le 20 mars

Travaux

Jardiner oui, mais pas n'importe comment...

Avec le retour des beaux jours, les tondeuses à gazon et autres engins (taille-haies, tronçonneuse...) sont de sortie, occasionnant des nuisances sonores pas toujours appréciées des voisins. Rappel de quelques règles à respecter.

Horaires à respecter

Du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h
et de 14 h 30 à 19 h 30
Samedi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
Dimanche et jour férié : de 10 h à 12 h

Brûlage des végétaux

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit. Vous pouvez les utiliser en paillage ou en compost et/ ou déposer vos végétaux en déchetterie. La plus proche est celle de Magny-les-Hameaux.
Rue de la Planète Bleue, Rond-point de Gomberville.
Ouverte mercredi, jeudi, vendredi et samedi, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
Le dimanche, de 9 h à 13 h.
Pour tout renseignement, contactez l'agglomération SQY, en charge des déchets :
N° vert : 0 800 078 780
dechets@sqy.fr

Taille des haies

Sachez que si votre haie déborde sur le domaine public, les services techniques vous déposeront un courrier d'avertissement, signé du Maire, vous demandant de réagir dans un délai d'un mois. Si rien n'est fait, la police municipale prendra le relai et enverra un courrier de mise en demeure enjoignant le propriétaire à tailler ses végétaux débordant sur la voie publique.

Compostage

Vous venez de tailler ? Ne jetez pas, compostez ! L'agglo SQY met à la disposition des particuliers un composteur accompagné d'un guide du compostage, des conseils d'un maître composteur lors de la remise du matériel et d'un service après-vente en cas de besoin.
25 € pour un composteur de 300 l et 30 € pour un composteur de 570 l
Infos et réservation sur dechets@sqy.fr
N° vert : 0 800 078 780

Entretien des tombes

Pour rappel, les services techniques entretiennent les allées principales du cimetière (par une technique de végétalisation des allées, anciennement gravillonnées). En revanche, chacun doit entretenir les inter-tombes en enlevant notamment les herbes folles entre les tombes.

Les encombrants, c'est le 1er mercredi du mois !

Certains ont tendance à l'oublier, n'hésitant pas à sortir leurs encombrants en dehors des jours de collecte ou pire, à les déverser dans la nature. Des incivilités qui obligent les services techniques à intervenir, parfois sur des zones qui ne sont pas de leur ressort, et qui ont un coût pour la collectivité. Sachez que tout encombrant, exclu de la collecte ou présenté en dehors des jours de collecte, est considéré comme un dépôt sauvage. Cet acte peut être sanctionné par une amende de 68 €. Il y a plus simple : il suffit de respecter les jours de collecte pour respecter la nature et votre ville.
La prochaine aura lieu le mercredi 1er mai.

CONCOURS FLEURISSEZ VOTRE VILLE

« Il y a des fleurs partout pour qui veut bien les voir » *

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

Etage N° : .....

De la rue, votre balcon est : ❑à gauche ❑à droite ❑au centre

De la rue, votre balcon donne sur : ❑la façade côté porte d'entrée
❑la façade à gauche de la porte d'entrée ❑la façade opposée à la porte d'entrée

Numéro de parcelle ..... Tél. (fortement conseillé) : .....

Catégorie (à cocher) :

❑ ***Immeubles collectifs avec balcon, terrasse ou rez-de-jardin***

❑ ***Maisons avec jardin, balcon ou terrasse visible de la rue***

❑ ***Adhérents aux « jardins familiaux »***

❑ ***Etablissement commercial ou industriel (à titre individuel ou groupé)***

❑ ***Maison, balcon, jardin familial ou établissement commercial/industriel éco-responsable***
(Cf le règlement consultable sur le site internet de la Ville et fournir tous les documents nécessaires)

Nouvelle catégorie !

*Citation de Henri Matisse, peintre français